



Monsieur le Bourgmestre  
de la Commune de Bissen  
B.P. 25  
L-7703 BISSEN

## Demande d'autorisation de bâtir <sup>1</sup>

Par la présente, je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
demeurant à <sup>2</sup> \_\_\_\_\_  
rue et numéro \_\_\_\_\_  
Tél. (privé) : \_\_\_\_\_ Tél.(bureau ou mobile) : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

ai l'honneur de solliciter l'autorisation de bâtir requise pour la réalisation des travaux énumérés ci-dessous :

- Construction nouvelle <sup>3</sup> \_\_\_\_\_
  - Démolition <sup>4</sup> \_\_\_\_\_
  - Reconstruction partielle <sup>5</sup> \_\_\_\_\_
  - Transformation / agrandissement / rehaussement <sup>6</sup> \_\_\_\_\_
  - Changement d'affectation d'une construction existante <sup>7</sup> \_\_\_\_\_
  - Installation supplémentaire <sup>8</sup> \_\_\_\_\_
  - Échafaudage pour travaux de façade / de toiture <sup>9</sup> \_\_\_\_\_
  - Confection d'une tranchée <sup>10</sup> \_\_\_\_\_
  - Travaux de déblai ou de remblai de terrain \_\_\_\_\_
  - Autre construction(s) <sup>11</sup> \_\_\_\_\_
- raccordement à la conduite d'eau**
  - raccordement à la canalisation**

<sup>1</sup> Le présent formulaire peut être téléchargé à partir du site Internet [www.bissen.lu](http://www.bissen.lu)

<sup>2</sup> Indiquer le code postal et la localité

<sup>3</sup> Indiquer le type de construction, par exemple : maison d'habitation unifamiliale / jumelée/ maison de rapport / maisonnette de jardin (gloriette) /annexe / garage / car-port / parking / étable / hangar / hall de stockage / mur / piscine / étang / aménagements extérieurs avec constructions en dur (p.ex. chemin d'accès, route, stockage / évacuation d'eau)

<sup>4</sup> Préciser le type, les dimensions et l'âge approximatif du bâtiment à démolir

<sup>5</sup> Préciser les parties affectées par la reconstruction

<sup>6</sup> Préciser la nature des travaux de transformation, d'agrandissement ou de rehaussement

<sup>7</sup> Préciser la nature du changement d'affectation (p.ex. transformation d'un hangar en logements)

<sup>8</sup> Par exemple ajout de lucarnes, installation d'antenne(s) parabolique (s), etc.

<sup>9</sup> Préciser la hauteur et la longueur de l'échafaudage, et s'il se trouvera sur une voie publique

<sup>10</sup> Indiquer la raison pour laquelle la tranchée sera confectionnée, p.ex. raccordement électrique, eau, gaz, P&T, canalisation

<sup>11</sup> Préciser la nature exacte, l'usage et les dimensions des constructions envisagées

Le terrain où les travaux seront effectués est sis à \_\_\_\_\_

rue et numéro : \_\_\_\_\_

et est inscrit au cadastre de la commune de BISSEN :

section « \_\_\_\_\_ » de BissenNORD / des BissenSUD <sup>12</sup>

sous le(s) No cadastral(aux) \_\_\_\_\_

Je m'engage à respecter les conditions du Règlement sur les Bâtisses de la Commune de BISSEN.

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_

Veillez trouver ci-joint les documents suivants (**en double exemplaire**) qui font partie intégrante de ma demande <sup>13</sup>:

- extrait récent du plan cadastral <sup>14</sup>
- plan de situation à une échelle suffisante pour montrer clairement l'implantation de la construction projetée et les reculs par rapport aux limites du terrain <sup>14</sup>
- plans de constructions à l'échelle 1/50 ou 1/100 <sup>14 15</sup>
- indications sur le volume bâti (en m<sup>3</sup>) et la surface bâtie (en m<sup>2</sup>) <sup>16</sup>
- certificat émanant de l'Ordre des Architectes et Ingénieurs-conseils (OAI) <sup>16</sup>
- certificat de Performance Energétique (Energiepass) <sup>16</sup>
- permission de cours d'eau <sup>16</sup>
- permission de voirie délivrée par le Ministère des Travaux Publics <sup>16</sup>
- permission délivrée par le Ministère de l'Environnement en vertu de la loi du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles <sup>16</sup>

**- Les demandes incomplètes ne peuvent pas être traitées !**

<sup>12</sup> Biffer la mention non applicable

<sup>13</sup> Cocher les cases applicables

<sup>14</sup> Doit obligatoirement être joint à chaque demande d'autorisation de bâtir

<sup>15</sup> Exceptionnellement, des échelles plus réduites peuvent être autorisées pour des constructions de dimensions importantes

<sup>16</sup> Document à fournir seulement pour certains types de constructions et/ou dans certaines situations ; en cas de doute veuillez-vous renseigner auprès du service technique communal